



**Municipalité de
SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT**



**OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER EN VOIRIE**

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont est à la recherche
d'une personne pour la saison estivale 2018.

Relevant de l'inspecteur des travaux publics, la personne devra aider celui-ci dans l'exercice de
ses fonctions tel que :

- L'entretien des terrains de la municipalité.
- L'entretien paysagé du parc municipal.
- Aider l'inspecteur dans tous les autres travaux de voirie.

Exigences :

- Le candidat devra avoir un secondaire 5 ou plus.
- Être débrouillard, autonome et avoir la qualité d'observation.
- Être ponctuel et assidu.
- Un permis de conduire de classe 5 valide obligatoire (Classe 1 serait un atout).

Conditions de travail :

La semaine de travail est du lundi au vendredi inclusivement soit +/- 35 heures semaine et
disponible pour du surtemps. Le salaire sera à discuter selon l'expérience.

Informations :

Le travail est saisonnier (minimum 20 semaines) avec la possibilité de temps plein permanent.
La période estivale débute le 8 mai jusqu'au 5 octobre. Tout candidat potentiel intéressé et
répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 30 avril 2018
avant 11 heures.

Le masculin comprend le féminin.

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont
2451 rue Camirand Sainte-Angèle-de-Prémont J0K 1R0
Télécopieur : 819-268-5536
Courriel : adminmuni@municipremont.ca